

Pression / Température / Humidité / Vitesse d'air / Débit d'air / Combustion / Acoustique

Luxmètre



Table des matières

1 Introduction	.4
2 Généralités	.4
2.1 Valeur de facteur selon les sources lumineuses	.6
2.2 Ordre de grandeur de Lux suivant les applications	.6
3 Principe de fonctionnement	.7
3.1 Présentation du clavier	.7
3.2 Les écrans de paramétrage	.8
4 Paramétrage	.8
4.1 Contrôle de l'écran	.8
4.2 A propos	.8
5 En mesure	.9
5.1 Gamme unique	.9
5.2 Éclairement instantané	.9
5.3 Éclairement relatif	.9
5.4 Uniformité	10
5.5 Temporel	11
5.6 Cartographie	12
5.7 Arrêt de l'appareil	15
6 Après la mesure	15
6.1 Lecture des données	15
6.2 Transfert des données	16
6.3 Remise à zéro de la mémoire	16
7 Informations fonctionnement	17
7.1 Dépassement de gamme	17
7.2 Alimentation	17
8 Maintenance	17
8.1 Entretien	17
8.2 Vérification périodique	17
8.3 Remplacement des piles - adaptateur	17
9 Principales caractéristiques	18
9.1 Détail gamme unique	18
9.2 Spécifications	18
9.3 Norme de référence	18
9.4 Capacité de mesure et de stockage	19
10 Livraison et conditionnement	19

1 Introduction

Le luxmètre **LX200** est un photomètre destiné à la mesure des éclairements lumineux, il est équipé d'un détecteur photoélectrique et très généralement d'une photodiode au silicium couplée à un filtre afin de modifier sa réponse et de la rapprocher le plus possible de la fonction de référence V(λ) définit dans la CIE. **LX200** est un appareil portable autonome entièrement automatique conçut pour la mesure de l'éclairement. Pourvu d'une mémoire interne, il permet le stockage de cessions de mesure pour traitement postérieur sur ordinateur de type PC.

Il affiche le résultat en Lux ou en Candelas-pieds (footcandle) et permet 5 modes de mesure :

Éclairement instantané :

Affichage des valeurs instantanées, maximum et minimum.

Éclairement relatif :

Permet un mesurage relatif à un point de référence pour la quantification d'un apport lumineux ou une diminution de l'éclairement.

Uniformité :

Calcul du rapport minimum / moyenne pour la détermination de l'uniformité de l'éclairement au poste de travail selon la norme NF EN 12464-1 – Éclairage des lieux de travail (int.).

Évolution de l'éclairement en fonction du temps :

Stockage de l'évolution temporelle de l'éclairement pour le suivi des conditions ambiantes lumineuses au poste fixe ou sur un déplacement.

Cartographie de l'éclairement – représentation spatiale

Réalisation et stockage de la cartographie des ambiances lumineuses. Représentation colorée en fonction des niveaux obtenus pour impression d'un rapport (sur ordinateur type PC).

Ces différents modes de mesure assurent une compatibilité avec les normes :

NF EN 12464-1 – Éclairage des lieux de travail (int.)

NF EN 12464-2 - Éclairage des lieux de travail (ext.)

NF EN 12193 – Éclairage des installations sportives

Son capteur est composé d'une photodiode silicium dont la réponse spectrale correspond à la courbe photopique au sens de la norme CIE.

De petit format, pourvu d'un afficheur LCD graphique d'une résolution de 64*128 pixels, faisant appel à une haute technologie électronique, le **LX200** est avant tout un instrument performant et facile d'utilisation.

2 Généralités

Les grandeurs photométriques sont des grandeurs qui permettent de définir l'action d'un rayonnement électromagnétique sur la fonction visuelle de l'œil d'un observateur.

L'œil standard moyen, adopté par la CIE (Commission internationale de l'éclairage), est défini par une fonction d'efficacité lumineuse relative spectrale pour la vision diurne ou photopique.



Courbe photopique de sensibilité spectrale de l'œil humain en vision diurne

Flux lumineux



Le flux lumineux d'une source est l'évaluation, selon la sensibilité de l'oeil, de la quantité de lumière rayonnée dans tout l'espace par cette source. Il s'exprime en **lumen** (lm).

Intensité lumineuse



L'intensité lumineuse est le flux lumineux émis par unité d'angle solide dans une direction donnée. Elle se mesure en **candéla**, équivalent à **1 lm/sr**.

Luminance



La luminance d'une source est le rapport entre l'intensité lumineuse émise dans une direction et la surface apparente de la source lumineuse dans la direction considérée. La luminance s'exprime en **candélas par mètre carré** (cd/m2).

Eclairement



L'éclairement d'une surface est le rapport du flux lumineux reçu à l'aire de cette surface. Son unité est le lux, équivalent à 1 lm/m2. Il s'exprime également en **Candelas-pieds** ou **footcandle** (fc) selon le rapport : 1 fc = 10.76 lux.

Utilisation :

Pour chaque application, il convient de contrôler la technique de mesure afin d'obtenir des résultats valables et cohérents. La manière d'utilisation de l'instrument a au moins autant d'importance sur le résultat que la qualité de l'appareil.

Il faut impérativement tenir compte des paramètres les plus importants et notamment :

- 1. Positionner correctement la cellule de LK200, selon le plan adéquat et représentatif de l'étude en cours (ex : poste de travail).
- 2. Eviter les éclairements non représentatifs de la zone étudiée
- 3. S'écarter sensiblement de la cellule pour ne pas créer de zone d'atténuation de l'éclairement.

Les fonctions « pause » et « niveau relatif » intégrées dans **LX200** permettront dans une grande majorité des cas de s'affranchir de problèmes ponctuels.

2.1 Valeur de facteur selon les sources lumineuses

Le tableau suivant indique la valeur de facteur correspondante à différentes sources lumineuses avec leurs illustrations. L'appareil est ajusté avec une source de lumière blanche étalon à incandescence possédant sa propre réponse spectrale. Les sources lumineuses qui suivent ont une réponse spectrale différente. Ainsi, les coefficients présentés dans le tableau suivant permettent de corriger la mesure en fonction de ces différentes sources.

La correction s'effectue en multipliant la valeur mesurée par le facteur F : Valeur corrigée = F x valeur mesurée.

Sources	Facteurs F	Illustration
Tube fluorescent trois bandes	1.149	**
Lampe au mercure haute pression	1.201	
Lampe à vapeur de sodium	1.179	
Lampe halogénure métallique à 3 additifs	1.076	
Lampe halogénure métallique de terres rares	0.911	
Led blanche : couleur neutre	0.961	
Lampe halogène quartz / tungstene (source étalon)	1	

2.2 Ordre de grandeur de Lux suivant les applications

Voici quelques exemples d'ordre de grandeur de Lux pour différentes situations courantes.

Environnement	Lux
Extérieur par ciel couvert	500 à 25000
Extérieur en plein soleil	50000 à 100000
Nuit de pleine lune	1
Rue de nuit éclairée	20 à 70
Appartement bien éclairé	200 à 400
Usine : assemblage électronique	1500 à 3000
Hall réception d'hôtel	200 à 500
Magasin	750 à 1500
Salle d'opération d'hôpital	750 à 1500
Salle de classe	200 à 750

3 Principe de fonctionnement

3.1 Présentation du clavier

A la mise en marche de l'instrument, l'écran de mesure s'affiche directement. A partir de cet écran, pour accéder aux 4 écrans de mesure différents, il faut appuyer sur la touche ① . Les touches ② et ③ sont associées à chaque mode de mesure. La touche ⑤ permet d'accéder aux écrans de paramétrages de lecture ou de transfert des données. Le retour à l'écran de mesure est obtenu en activant la touche ④ .



3.2 Les écrans de paramétrage



Contraste -Rétroéclairage

Informations

Calibration

Accessibles à partir des écrans de mesure par appui successifs sur la touche l'instrument. Ils informent également l'utilisateur.



4 Paramétrage

Feran A Propos. Calibration Fabrique en France NF C42-710 Classe B Coefficient Verifie le: 06/2009 d'etalonnage max.1543 verifier: 06/2010 min. 1161 í B 306 +0.0% Inst Reser 🕨 ancais t Dui

4.1 Contrôle de l'écran



Le rôle de l'écran calibration consiste essentiellement à rappeler les conditions de calibration et notamment le pourcentage de modification du gain par rapport à une calibration nominale.

La calibration est réservée au fabricant ou au laboratoire partenaire.

4.2 A propos...

Renseigne sur l'origine de fabrication, de la norme de référence du produit et des dates de dernière et prochaine vérification.

Un appui sur la touche de fonction Français ou English permet le choix de la langue des écrans : Français ou Anglais .		
Un appui sur les touches Iux ou fc permet le choix de l'unité de mesure: Lux ou Footcandle .		
Remarque : l'unité, lux ou fc est indépendante de la langue retenue.		

Paramétrage

5 En mesure

5.1 Gamme unique

Le traitement numérisé de l'appareil évite pour l'opérateur le choix d'une gamme de mesure, le LX200 affiche le résultat de la mesure en lux ou fc sur la totalité de sa dynamique. Afin de couvrir l'ensemble du domaine, l'écran présente automatiquement les différents formats et unités.





Mode footcandle

Éclairement instantané 5.2

Dès la mise en marche, l'appareil affiche deux fois par seconde la valeur instantanée de l'éclairement lumineux exprimé en Lux ou en fc. Cette valeur renseigne sur les conditions ponctuelles d'éclairement.

Les valeurs max et min complètent l'écran

L'opérateur peut à tout moment par appuis sur les touches :

- Reset : remettre à zéro les valeurs max et min
- **•** activer la fonction **pause** puis
- **I**: reprendre la mesure

Éclairement relatif 5.3

Principe :

Afin de connaître la contribution sur le résultat de la mesure par l'apport ou la suppression d'une source lumineuse, le LX200 permet une mesure relative à partir d'une situation existante.

Par exemple : Connaître l'incidence de suppression ou d'ajout d'un éclairage (tube néon) dans une pièce.

Procéder comme suit :

Rel A partir de l'écran de démarrage, voici comment procéder pour effectuer une mesure de l'éclairement relatif

1 x : accès à l'écran de mesure. La fonction n'est pas encore lancée.

Zr 1x : Appuyer sur la touche Zr. L'écran présente :

en bas la valeur instantanée de l'éclairement (ici 598.9 lux) qui servira de référence. Elle reste mémorisée et fixe.

en haut la valeur de l'éclairement instantané fluctuant (ici 1268 lux)

au milieu dans le panneau marqué R, la différence entre la valeur instantanée affichée en haut et la valeur de référence mémorisée en bas. Cette valeur peut être positive ou négative en fonction des fluctuations de l'éclairement par rapport au moment de mémorisation de la valeur de référence (touche **Zr**)





Exemple 1

66C





Éclairement relatif Éclairement de référence

instantanée fluctuant

Éclairement

Éclairement instantanée fluctuant

- Éclairement relatif
- Éclairement de référence

Exemple 2



5.4 Uniformité

Principe :

A partir des données échantillonnées, l'instrument calcule et affiche sur la durée de la mesure : La valeur **instantanée** à la cadence de deux affichages par seconde La valeur **moyenne** Les valeurs **max** et **min**

L'uniformité de l'éclairement : définie comme le rapport min / moyenne

A partir de l'écran de démarrage (a), voici comment procéder au calcul de l'uniformité sur une durée contrôlée par chronomètre et horloge :



5.5 Temporel

Principe :

L'opérateur peut suivre l'évolution de l'éclairement pendant une période de temps à un poste fixe ou non fixe. Ex : évolution de l'éclairage urbain sur une voie de circulation.

A partir de l'écran de démarrage (a), voici comment procéder pour suivre l'évolution de l'éclairement sur une durée contrôlée par chronomètre et horloge :

3 x Inst accès à l'écran de mesure **Tmp (b)**. La mesure n'est pas encore lancée. Appuyer sur **1s** pour choisir la cadence d'échantillonnage. Les valeurs disponibles sont : 1s – 2s – 3s – 5s – 10s – 30s – 1mn – 10mn.

Lancer la mesure en appuyant sur la touche **I**.

Le chronomètre indique les jour-heures-minutes-secondes (max : 01J00H00M00). Les premières valeurs, **Moyenne**, **max et min** s'inscrivent, le calcul de l'uniformité s'effectue et évolue en fonction des conditions d'éclairement. Pendant la mesure, aucune autre fonction n'est accessible (c).



I : arrêt de la mesure, deux possibilités s'offrent à l'opérateur (d) :

1- Il souhaite stocker en mémoire les résultats.

ESC

2- Il ignore la mesure effectuée pour relancer une nouvelle mesure ou effacer les résultats déjà acquis.

1 - Appuyer sur la touche Sto | pour stocker en mémoire les résultats , une petite barre de progression visualise l'action (f).

2 - appuyer sur la touche pour effacer les résultats et relancer une nouvelle mesure, un pictogramme clignotant indique clairement que la mesure effectuée n'est pas prise en compte et qu'un nouveau lancement est possible (e). Un appui sur permet le retour à l'état initial.

Un appui sur la touche la nouvelle mesure.



5.6 Cartographie

Principe de la mesure :

L'instrument permet d'effectuer un relevé manuel de points de mesure dans un espace ou local afin d'obtenir une représentation graphique de la répartition de l'intensité de l'éclairement.

Pour ce faire, avant d'effectuer les mesures, il faut définir :

- 1. l'espace à traiter, si possible rectangulaire ou carré
- 2. l'origine de début de mesure
- 3. le pas d'avancement de la mesure en colonnes et points

Une fois ces trois choses définies, il faut effectuer manuellement les mesures aux endroits repérés.

Ex : cartographie d'un local rectangulaire de 5 m x 4 m.

La prise de mesure s'effectue généralement à 0.5 m des cloisons/murs.

Le quadrillage correspond à :

l'espacement entre 2 colonnes : 1 mètre

l'espacement entre 2 points de mesure : 1 mètre

Il faut fixer l'origine des mesures et les effectuer impérativement selon un déroulement strict.

En fonction des possibilités d'accès du local/espace et de la représentation graphique voulue, 4 choix sont possibles pour l'origine des mesure :





Prise des mesures :

colonne 1 : du point 1 au point 5 colonne 2 : du point 1 au point 5 colonne 3 : du point 1 au point 5 colonne 4 : du point 1 au point 5 colonne 5 : du point 1 au point 5 colonne 6 : du point 1 au point 5



Prise des mesures :

colonne 1 : du point 1 au point 6 colonne 2 : du point 1 au point 6 colonne 3 : du point 1 au point 6 colonne 4 : du point 1 au point 6 colonne 5 : du point 1 au point 6

Cas particuliers :

Certains points ne sont pas accessibles

Par exemple : à cause d'obstacles non déplaçables ou volumineux (machine outils - meuble, rangement volumineux...)





Effectuer une mesure de cartographie avec le LX200 :

A partir de l'écran de démarrage, voici comment procéder pour effectuer un relevé manuel de points et ainsi obtenir une cartographie d'un local/espace :

4 x Inst accès à l'écran de mesure Cart (b).

L'instrument propose par défaut un pas d'avancement de la mesure :

- distance entre colonnes : 1 m

- distance entre points de mesure : 1m

Modifier le pas d'avancement en appuyant sur la touche **Par.**, puis choisir **Colonne** ou **Point** avec la touche **1** et régler la distance d'avancement avec les deux touches **+** et **-**. Le pas d'ajustement est limité à 0.50 m (c). Revenir à l'écran précédent avec la touche **puis appuyer sur OK** pour accéder à l'écran de saisie des mesures (d).

A partir de cet écran, valider les valeur d'éclairement correspondantes aux coordonnées topographiques en appuyant sur la touche **Val.**

A chaque validation, l'appareil mémorise la valeur d'éclairement, le compteur du point à valider s'incrémente de 1 ainsi que celui du dernier point validé. Un petit pavé noir visualise le transfert du point à valider vers le point validé.

En cas d'impossibilité de mesure (voir ci-dessus Principe), avant toute validation de la mesure appuyer sur la touche Pt, pour commuter de Point (Pt) à « non valeur » - - , puis valider.

L'instrument ne mémorise pas de valeur. Lors du dépouillement, cette mesure sera renseignée automatiquement par le logiciel ou par l'opérateur. Erreur de mesure :

(e).

Pour recommencer une mesure en cas d'erreur de manipulation ou de condition ambiante non acceptable, appuyer **2 fois** sur la touche **Pt.** pour revenir sur les coordonnées du dernier point de mesure à refaire. Faire la mesure en validant et continuer la séquence normalement. Sur ce même principe, appuyer le nombre de fois voulu sur la touche **Pt** pour remonter la séquence des mesures déjà effectuées (points et colonnes) et refaire toute la séquence de mesures.

En fin de séquence, par exemple Colonne 5 – Point 3, appuyer sur la touche , pour revenir à l'écran résumé de la campagne de mesure (f).

Il affiche les éléments importants que sont les valeurs Min, Max, la Moyenne, l'Uniformité. Deux possibilités s'offrent alors à l'opérateur :

1. Il souhaite stocker en mémoire les résultats.

2. Il ignore la mesure effectuée pour relancer une nouvelle mesure ou effacer les résultats déjà acquis.

Un appui immédiat sur la touche Sto valide le stockage, un petit bar graph visualise l'action (h).

Pour effacer les résultats et relancer une nouvelle mesure :

Après un premier appui sur la touche , un pictogramme clignotant indique clairement que la mesure effectuée n'est pas prise en compte et qu'un nouveau lancement est possible (g). Un appui sur permet le retour à l'état initial.

Un deuxième appui sur la touche efface les résultats. L'opérateur peut procéder au paramétrage et lancement d'une nouvelle mesure (i).



5.7 Arrêt de l'appareil

En cas d'arrêt accidentel de l'appareil (batteries faibles), les résultats sont automatiquement sauvegardés lorsque l'appareil fonctionne en mode Temporel. Pour les autres modes de mesure (Instantané - Relatif - Uniformité - Cartographie), s'assurer avant le lancement d'une mesure du bon état des piles.

Après la mesure 6

6.1 Lecture des données

Après un arrêt commandé de la mesure et un stockage des données, il est possible de consulter les résultats des campagnes de mesure :

Procéder comme suit :

Accéder à l'écran LECTURE :

A partir de l'écran de démarrage, appuyer 2 fois sur la touche (ECRAN).

A l'aide des touches - et +, choisir la cession, puis valider avec la touche 1, l'écran résultats s'inscrit.



En cas de contrôle ponctuel ou précis avant transfert des données vers un ordinateur, il est possible de visualiser les valeurs stockées sur l'écran de l'instrument. Ceci est réalisable en mode : Temporel ou Cartographie.

Temporel

Après avoir sélectionné en LECTURE la campagne de mesure, appuyer sur la touche 1, l'écran de lecture des valeurs apparaît :

Les touches - et + permettent le défilement des valeurs, un appui maintenu sur l'une des deux touches assure un défilement de plus en plus rapide.

Pour sortir de cet écran, appuyer sur la touche

Cartographie

Après avoir sélectionné en LECTURE la campagne de mesure, appuyer sur la touche 1, l'écran de lecture des valeurs apparaît :

Les touches - et + permettent le défilement des valeurs.

Pour sortir de cet écran, appuyer sur la touche







6.2 Transfert des données

Cet écran permet le transfert des données vers un ordinateur par l'intermédiaire d'une liaison USB.

Le logiciel LDL20 aura été au préalablement chargé dans l'ordinateur (cf. notice du Logiciel LDL20).

Accéder à l'écran Transfert des données :

Relier l'instrument au PC par l'intermédiaire du cordon USB.

jusqu'à A partir de l'écran de démarrage de l'appareil, appuyer 3 fois fois sur la touche l'obtention de l'écran transfert de données. Puis appuyer sur la touche pictogramme USB.



L'ordinateur détecte automatiquement l'instrument sur le port approprié. Le logiciel permet seul le transfert, l'instrument reste en attente. Il indique seulement la date et l'heure (qui pourra être réactualisée par l'intermédiaire du logiciel LDL20).

Format des fichiers :

Les fichiers des valeurs adopteront une terminaison spécifique à chaque mode de mesure :

Uniformité : *.ldu Temporel : *.ldt Cartographie : *.ldc

6.3 Remise à zéro de la mémoire

Après enregistrement des campagnes de mesure grâce au transfert vers l'ordinateur; l'opérateur peut effacer la mémoire de l'appareil. Il peut opérer selon deux méthodes : Directement par l'intermédiaire du PC après transfert des fichiers (voir notice Logiciel LDL20) En activant la touche RESET de l'instrument

Pour ce faire :



A partir de l'écran de démarrage, appuyer **3** fois sur la touche intention, un deuxième appui sur RESET efface la totalité de la mémoire, ou un appui sur la touche procédure d'effacement en cas de changement d'avis.



, puis une fois sur la touche RESET, un affichage vous questionne sur votre vous permet de ne pas continuer la



7 Informations fonctionnement

7.1 Dépassement de gamme

Dans des conditions de dépassement de la capacité de mesure fixée à 200 000 lux, un pictogramme de dépassement de gamme apparaît. Il intervient fugitivement pour un éclairement lumineux supérieur à 200 000 lux . La valeur affichée indiquera alors 200.1 klux.

7.2 Alimentation



Lorsque l'appareil est équipé de piles alcalines, il peut fonctionner pendant 72 heures minimum. Un pictogramme renseigne l'utilisateur sur l'énergie électrique restante. En cas de piles faibles, moins de 1 barrette sur le pictogramme, l'instrument arrête la mesure et s'éteint en sauvegardant les résultats présents (Évolution temporelle).

8 Maintenance

8.1 Entretien

La conception du **LX200** autorise une maintenance extrêmement allégée, en fait elle se réduit au seul changement des piles et au nettoyage de l'ensemble et du capteur avec un chiffon légèrement humidifié. Une attention particulière doit être apportée au disque blanc recouvrant la photodiode au silicium dont la surface ne doit comporter ni salissure ni rayure.

8.2 Vérification périodique

Comme la plupart des appareils de mesure, il est fortement recommandé de faire contrôler périodiquement et étalonner le **LX200**. La sensibilité du capteur diminue en fonction des durées de mesurage et de l'intensité des éclairements. Un retour adapté chez le fabricant à minima chaque année, permettra d'assurer la traçabilité métrologique nécessaire.

8.3 Remplacement des piles - adaptateur

Piles :

Pour procéder au remplacement des piles, ouvrir la trappe située au dos et insérer dans le logement au dos de l'appareil 3 nouvelles piles de type : 1,5V / LR3-AAA

Attention : bien respecter le sens des piles. En cas de stockage de très longue durée, ôter les piles.

Adaptateur :

Si nécessaire pour une mesure à long terme, utiliser un adaptateur secteur type USB.

Remarque : lors de l'utilisation avec une alimentation extérieure, il est recommandé de retirer les piles de LX200. Une protection interne permet cependant de sécuriser l'ensemble en cas d'oubli.

9 Principales caractéristiques

9.1 Détail gamme unique

Valeur lux	Affichage	Unité	Résolution lux	Exactitude*
0 à 10	0.0 à 10.0	lx	0.1	
10 à 99	10.0 à 99.9	lx	0.1	
100 à 999	100.0 à 999.9	lx	0.1	$\pm 2\%$ de la lecture ou ± 2 lux
1000 à 9999	1000 à 9999	lx	1	
10000 à 99999	10.00 à 99.99	Klx	0.01	
100000 à 200000	100.0 à 200.0	Klx	0.1	
Valeur fc	Affichage	Unité	Résolution fc	Exactitude*
0 à 1	0.00 à 1.00	fc	0.01	
1 à 99	1.00 à 99.99	fc	0.01	
100 à 999	100.0 à 999.9	fc	0.1	±2 % de la lecture ou ±0.19 fc
1000 à 9999	1000 à 9999	fc	1	
10000 à 18580	10.00 à 18.58	Kfc	0.01	

* Etablies dans des conditions de laboratoires, les exactitudes présentées dans ce document seront maintenues sous réserve d'appliquer les compensations d'étalonnage ou de se ramener à des conditions identiques.

9.2 Spécifications

Etendue de mesure de l'éclairement lumineux	0.0 à 200 000 lux 0.00 à 18 585 fc
Sensibilité directionnelle (f2) ¹	< 6 %
Linéarité (f3) ¹	< 2 %
Capacité de mesure	Voir tableau p.18
Ecran LCD graphique rétro éclairé	128 x 64
Conditions d'utilisation	De 0 °C à +50 °C. En condition de non condensation. De 0 à 2000 m.
Température de stockage	De 0 °C à +50 °C
Dimensions du boîtier hors capteur	120 x 58 x 34 mm
Poids du boîtier avec capteur et piles	185 g
Electronique	Numérique faible dérive.
Conformité	Conforme aux directives RoHS
Alimentation	3 piles 1.5 V type LR3-AAA
Autonomie	72 heures minimum en continu.
Directives européennes	2004/108/CE CEM ; 2006/95/CE Basse Tension ; 2011/65/UE RoHS II ; 2012/19/UE DEEE
Prise mini-USB	Compatible adaptateur secteur USB Réservée au transfert des données

¹ Les coefficients f2 et f3 sont définis suivant la norme NF C 42-710

9.3 Norme de référence

Cet instrument s'appuie sur les recommandations et prescriptions de la norme NF C 42-710 -février 1988 Classe B - DIN 5032-7 et CIE n°69.

9.4 Capacité de mesure et de stockage

La mémoire du luxmètre est organisée de manière à pouvoir réaliser 32 campagnes ou cessions de mesure. On peut indifféremment mémoriser des fichiers selon les modes : **Uniformité – Temporel – Cartographie**. Chaque cession peut contenir **16370** valeurs.

Mode Uniformité :

La cession est limitée à 24h de mesure en continue : 01J 00:00:00

Mode Temporel :

La capacité de mesure est liée à la cadence d'échantillonnage :

Echantillonnage	Durée de la mesure XXJ HH:MM:SS
1s	00J 04:32:00
2s	00J 09:05:00
3s	00J 13:38:00
5s	00J 22:44:00
10s	01J 21:28:00
30s	05J 16:26:00
1 mn	11J 08:52:00
10 mn	99J 23:59:00

Mode cartographie :

Chaque mesure utilise 2 points de mémoire. On peut donc stocker dans chaque cession 8185 mesures, à répartir en colonne et point. Exemple : Si le nombre de colonnes est de 10, le nombre de points sera : 8185 / 10 = 818. A l'échelle des utilisateurs, le nombre de points par colonne est quasi illimité.

10 Livraison et conditionnement

- Boîtier LX200 avec capteur photodiode au Silicium et filtre verre correcteur.
- Valise de rangement et de transport avec mousse de protection
- Jeu de 3 piles LR3-AAA
- Certificat d'étalonnage
- La notice du LX200
- Logiciel LDL200
- LUGICIEI LDL200

Ne jetez pas votre appareil électronique avec les ordures ménagères. Renvoyer le chez KIMO au terme de sa durée d'utilisation. Conformément aux directives relative aux



www.kimo.fr

EXPORT DEPARTMENT Boulevard de Beaubourg - Emerainville - BP 48 77312 MARNE LA VALLEE CEDEX 2 Tel : + 33.1.60.06.69.25 - Fax : + 33.1.60.06.69.29